

La Bernerie en Retz

Meilleurs Vœux 2017



PICTONUM VIRTUS BRITONUM FIDES



Nous sommes à l'aube d'une nouvelle année qui nous l'espérons ne connaîtra pas les événements tragiques traversés par notre pays en 2015 et 2016. Des événements qui, chaque fois, renforcent notre attachement aux valeurs essentielles de la république. Des valeurs qui sont constamment présentes dans la vie locale de nos communes.

Dans un contexte général de réduction des dotations versées par l'Etat, les mesures d'économies initiées en 2014 sur les frais de fonctionnement de la commune se poursuivront en 2017. L'objectif est de maintenir les services à leur niveau actuel sans augmenter les impôts locaux. Pour rappel, les taux d'imposition n'ont pas augmenté à La Bernerie depuis 1995.

Les investissements 2017 concerneront l'entretien et la rénovation du patrimoine communal. Un programme important de rénovation de notre réseau pluvial est planifié. Un bassin de rétention situé au Pont de terre en amont de la voie ferrée sera réalisé sous réserve que nous obtenions toutes les autorisations nécessaires dans un délai raisonnable.

Les effacements de réseaux électriques et téléphoniques se poursuivront sur le secteur situé entre l'avenue de la Source et l'avenue Edgar Maxence, y compris les avenues qui descendent à la mer ainsi que le secteur situé à l'entrée de l'éco quartier de La Rogère et la rue d'Armor.

Les locaux du multi accueil, où sont accueillis les enfants de moins de 3 ans, construits en 2002 feront l'objet de travaux importants de mise aux normes.

Les aménagements de l'éco quartier de La Rogère se poursuivront. La première tranche de quarante logements est terminée, la seconde est commercialisée aux trois quarts, la troisième est en cours. Une quinzaine de logements locatifs sociaux et 15 lots réservés aux primo accédants ont été réalisés sur les tranches 1, 2, 3.

Lorsque les régularisations foncières et le plan d'aménagement de la voirie seront arrêtés, les travaux de réfection de la voirie du secteur du Brévaton à La Rogère seront réalisés.

Les travaux de rénovation de l'avenue Capitaine Debuté seront finalisés par la plantation d'arbres et la mise en place d'un plateau ralentisseur.

La révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuivra en 2017. Cette démarche obligatoire s'inscrit dans un contexte contraint qui vise à limiter la consommation d'espace pour urbaniser, mais également à ralentir le rythme des constructions neuves sur notre commune. Des réunions de concertation avec le public auront lieu en 2017 afin de recueillir l'avis des Berneriers.

A une autre échelle, la fusion des Communautés de Communes de Pornic et de Cœur de Retz est effective depuis le 1^{er} janvier. Ce nouvel ensemble de 52000 habitants voulu par l'Etat et décidé par les Conseils Municipaux des quatorze communes est porteur d'espoir pour le développement de notre territoire.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Le Maire

Thierry DUPOUÉ

Sommaire

Éditorial

P 2

La commune

P 3-8

Les associations

P 9-13

Infos pratiques

P 14-16

La commune

Repas de Noël de nos aînés

124 personnes de 75 ans et plus, ont répondu favorablement à l'invitation au repas des aînés qui s'est déroulé le dimanche 11 décembre, à la Salle des Fêtes - Olivier HUREAU.

Pour les personnes ayant répondu à l'invitation mais ne pouvant pas assister au repas, les membres du Conseil d'Administration du CCAS et du conseil Municipal sont allés leur remettre un colis.

Un grand merci aux enfants de l'association Roule Ta Bille pour les décorations qu'ils ont confectionné.



Martine DUBOIS Vice-présidente du CCAS
Madeleine MAUBLANC et Paul ETOURNEAU les aînés
et Thierry DUPOUÉ Maire



Décoration confectionnée par les enfants de Roule Ta Bille



Repas des aînés

Spectacle de Noël

Comme chaque année, la Mairie a organisé le vendredi 16 décembre un spectacle de Noël pour les enfants de l'école René Guy CADOU.

Le spectacle présenté cette année était « Le vaillant petit tailleur » d'après un conte de Grimm.

« J'en ai tué sept d'un coup » dit le petit tailleur en parlant de mouches, mais tout le monde pense qu'il s'agit de créatures plus impressionnantes... Sur ce malentendu a débuté cette histoire, dans un cadre féérique, avec des personnages de contes traditionnels comme le héros et la fille du roi à marier, mais aussi un moine jovial et philosophe et un ours qui « terrorise » la contrée...



La municipalité remercie le Comité des Fêtes qui a offert le goûter à chacun des enfants.

La commune

Conseil Municipal des Enfants

Le nouveau Conseil Municipal des enfants a été installé dans ses fonctions par Thierry DUPOUE, Maire de la commune, le 3 novembre dernier.

Parmi leurs diverses missions, ils ont une fonction de représentation des enfants de la commune.

A ce titre, ils étaient aux côtés du Maire, des représentants des anciens combattants, des pompiers, le 11 novembre 2016 pour célébrer l'armistice de 1918, qui a marqué la fin des combats de la Première Guerre mondiale.

Ils ont ainsi participé à l'hommage et à la célébration permettant d'honorer la mémoire des victimes des différentes guerres.

Par leur présence, ils ont fait preuve de civisme et de responsabilité, montrant ainsi que les jeunes générations s'inscrivent dans la mémoire collective, pour tracer leur propre route sur les pas de leurs aînés.



Temps d'Activités Educatives

Les TAE de La Bernerie-en-Retz sont ouverts à tous les enfants inscrits à l'école René Guy CADOU ; elles ont lieu de 15 h 30 à 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis après le temps scolaire.

Ils ont pour objectif d'initier les enfants à de nouvelles activités éducatives et de faire découvrir les associations de la commune.

Cette année, de nouvelles animatrices sont arrivées dans l'équipe des TAE Maternelle afin de répondre à la demande grandissante d'inscription.

Laura a intégré l'équipe en septembre, en remplacement de Karine, et Marie-Charlotte est arrivée en novembre pour renforcer l'équipe.

La Nouvelle Maison de l'Histoire, avec ses animatrices Myriam et Aline, intervient de novembre à décembre pour un atelier intergénérationnel, en lien avec la résidence du Soleil de La Bernerie-en-Retz.

Les enfants ont découvert des objets utilisés autrefois et ont rencontré des résidents de l'établissement du Soleil afin d'échanger avec eux sur le quotidien d'hier et d'aujourd'hui.

Les enfants se sont montrés très curieux et une exposition a émergé de ces rencontres.

Cette exposition sera visible à la résidence du Soleil, pendant quelques jours, à partir du jeudi 15 décembre 2016.

Pour toute inscription ou tous renseignements, veuillez contacter la coordinatrice Carole Bulteau à : carole.bulteau@mairie-labernerie.fr



Laura et Marie-Charlotte, nouvelles animatrices



Atelier intergénérationnel

La commune

La Bernerie récompensée

1- La commune a obtenu sa première fleur au concours régional des « Villes et Villages Fleuris des Pays de Loire ».



Cette fleur vient récompenser les efforts communaux dans l'entretien raisonné et durable des massifs et autres jardins.

La commune avait participé pour la première fois en 2012. En 2014, elle avait obtenu le prix d'encouragement et en 2015 le prix départemental des communes de 1001 à 5000 habitants.

Aujourd'hui, la commune va pouvoir installer le nouveau panneau signalant qu'elle a reçu sa première fleur. Parmi les points positifs retenus par le jury il y a, entre autres, le Label tourisme Handicap sur une partie du littoral, la réalisation d'un lotissement communal à caractère social avec le traitement des espaces verts, le patrimoine arboré qu'ils ont trouvé remarquable, le questionnaire/parcours sur les plantes sauvages mis en place avec le partenariat de l'Agence de l'eau et le SAGE au printemps dernier...

Il reste encore quelques points à améliorer mais les services feront le nécessaire pour obtenir la seconde fleur au plus vite.



2- La commune a été récompensée une seconde fois par le prix de la mise en valeur du patrimoine pour la réhabilitation de la gare SNCF et de ses abords par le service tourisme et littoral du Département de Loire Atlantique, dans le cadre du concours « Fleurs et Paysage de Loire-Atlantique ».

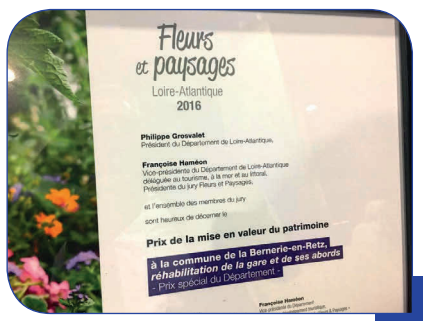
Le jury de ce concours n'a remis qu'un prix lors de l'édition 2016 et ce fût pour la commune de La Bernerie-en-Retz. Les atouts retenus par les membres du jury ont été :

- la très belle mise en valeur et la qualité de la rénovation du bâti
- la cohérence avec le contexte historique
- une très belle impression d'ensemble
- le choix et la diversité de la palette végétale
- le lieu accueillant pour les voyageurs.

Ce projet qui n'aurait pu se réaliser sans la Communauté de Communes de Pornic vient récompenser les femmes et les hommes qui ont conçu et réalisé cette réhabilitation. Il renforce l'identité de notre territoire au Cœur du Pays de Retz.



Gare 1863



Diplôme reçu



Gare aujourd'hui

La commune

Travaux achevés et en cours de finition

- Aménagement de la rue du Capitaine Debouté

Les travaux de voirie terminés, nos services techniques finalisent l'aménagement des espaces verts aux emplacements préalablement réservés.



Rue du capitaine Debouté



- Réfection du réseau d'eaux pluviales rues de Pornic et de la Villardière.

La grande majorité des deux premières tranches de travaux au niveau des rues de Pornic et de la Villardière furent livrées fin septembre 2016. Quelques finitions seront entreprises après la campagne d'effacement des réseaux aériens actuellement en cours.

- Exhumations administratives au cimetière communal (1^{re} tranche).

54 concessions échues ont été reprises par la commune durant le mois de novembre. Trois semaines furent nécessaires pour mener à bien cette action. Une opération similaire sera conduite courant 2018 sur 200 à 300 concessions.



Travaux en cours

- Eglise, surveillance du clocher. Pose de témoins.

Courant décembre 2016 des témoins (Jauges Sagnac) ont été mis en place sur la flèche de l'église (clocher) afin de surveiller l'évolution de fractures horizontales (fissures) remarquées durant l'année. Cette surveillance va s'opérer sur une année complète. Cette opération a aussi permis de s'assurer de la bonne tenue des éléments sculptés et saillants de l'édifice.



La pose de témoins sur le clocher

La commune

Travaux en cours (suite)

- Effacement des réseaux aériens rue de Pornic

Le SYDELA (Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique) dirige actuellement une campagne d'effacement de réseaux démarrée en octobre 2016. La réalisation des travaux est conduite par la société EIFFAGE.



Effacement de réseaux rue de Pornic

Dossiers à l'étude

- Réfection des couvertures et toitures-terrasses du Groupe Scolaire René Guy CADOU.

Suite à un diagnostic très complet, la couverture en zinc et les toitures-terrasses de notre groupe scolaire doivent aujourd'hui subir de larges travaux. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée en novembre afin de préparer et de conduire ce chantier programmé sur et autour de la période des congés scolaires estivaux 2017.



- Création d'un bassin d'orage rue du Pont de Terre

Dans le cadre de la restructuration de notre réseau d'eau pluviale, la création d'un bassin d'orage de 6500 m³ est aujourd'hui à l'étude. Cet ouvrage est envisagé au niveau de la rue du Pont de Terre.

Nettoieement urbain

Nouveau matériel aux Services Techniques :

Une balayeuse de voirie, « la HAKO Citymaster 600 » complète désormais la gamme des engins à disposition de nos services techniques.

Ce porte-outil multifonctions et les équipements sélectionnés permettent à nos services techniques de réaliser de multiples missions de propreté (aspiration, balayage, haute pression, lame de poussée) sur les voiries et les trottoirs de la commune ainsi que sur les diverses promenades et esplanades du bord de mer (platelage, allées pavées, etc).

Cet outil nous permet également de réaliser du désherbage mécanique d'ampleur sur les trottoirs, le long de bordures, sur les espaces pavés. Sa petite taille et son poids facilitent son accès à des zones difficiles ou sensibles. 2 opérateurs des Services municipaux sont formés à sa conduite.



La commune

Marché de Noël



Un grand « Merci » à tous les bénévoles pour leur participation lors de ce week-end festif et convivial. Merci à notre partenaire l'Océanic, également au Super U d'Arthon pour avoir offert le goûter aux enfants et à l'association des commerçants pour la séance de cinéma offerte aux enfants de l'école.

Les associations

Téléthon

Au lendemain de cette grande et extraordinaire Fête de la solidarité, le nouveau bureau de la Fédération des Associations Berneriennes tient à remercier très chaleureusement tous les bénévoles, sponsors, la Mairie et participants pour leur mobilisation.



Vente d'huîtres

Nous avons réussi à collecter 3500 € et surtout fait des rencontres très conviviales, sportives ou gourmandes, des ventes multiples et variées, des animations qui réchauffent et rassemblent en plein hiver, et permettent au compteur de grimper.

Tout n'a pas été une réussite à la hauteur de nos espérances, mais nous nous sommes enrichis d'une expérience qui rendra meilleur le Téléthon 2017. L'édition 2017 aura lieu les 8 et 9 décembre et commencera par une bourse aux jouets le 12 novembre à la salle des Fêtes Olivier Hureau de La Bernerie.



Baptême



Fil rouge de l'édition 2016

Grâce à tous, L'AFM-Téléthon peut poursuivre ses missions de toujours AIDER ainsi que GUÉRIR et construire un tremplin pour relever les défis de demain : mettre des médicaments à disposition des malades.

Une réunion de bilan se tiendra le vendredi 13 janvier 2017 à 19 h 00 dans la salle des Fêtes Olivier Hureau pour les 23 sponsors, 15 associations qui étaient autour de nous pour que ce Téléthon soit une réussite.

Budget de la manifestation :

SPONSOR	750,00 €
DÉPENSES	772,71 €
RECETTES	2898,96 €
DONS	806,00 €

Résultat de 3682,25 € pour un objectif de 2500 €.

Téléthon 2016 de La Bernerie (Fédération des associations Berneriennes + OCPR) = 3872,25 €

Les associations

Le Relai Assistantes Maternelles (RAM)

Le Relai Assistantes Maternelles est un lieu d'information, d'écoute, d'échange... autour de l'accueil de l'enfant à domicile. Gratuit pour les usagers, ce service est destiné aux parents, assistant(e)s maternel(le)s et professionnels de la petite enfance.

Il coordonne l'offre d'accueil et les demandes des familles, répond aux besoins d'informations des uns et des autres, favorise les échanges entre professionnels de la petite enfance et parents.

Vous êtes parents et/ou futurs parents ?

Le Relai Assistantes Maternelles est un service qui :

- Vous informe sur les différents modes d'accueil pour votre ou vos enfants
- Vous accompagne dans la recherche d'une assistante maternelle agréée
- Vous accompagne dans les démarches administratives à accomplir en tant qu'employeur (bulletin de salaire, contrat de travail...)
- Vous écoute et vous oriente en cas de difficultés

C'est un service de proximité.

Des permanences ont lieu dans chacune des communes. Vous y êtes reçus, sans rendez-vous, dans la commune de votre choix. En dehors de ces permanences, des rendez-vous sont possibles. Pour connaître les lieux et heures de permanence, vous trouverez la plaquette à l'accueil de la Mairie.

- Le lundi de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Chauvé
- Le mardi, de 9 h 00 à 12 h 00 à La Bernerie-en-Retz, impasse Jean Mounès (sauf le deuxième et troisième mardi du mois)
- Le troisième mardi du mois, de 9 h 00 à 12 h 00 à la mairie des Moutiers-en-Retz
- Le mardi, de 17 h 00 à 19 h 00, en mairie d'Arthon-en-Retz (sauf le premier mardi du mois)
- Le mercredi, de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie d'Arthon-en-Retz.
- Le 1^{er} samedi du mois, de 10 h 00 à 12 h 00, en mairie de Chauvé.

De nouvelles activités en 2016

Sur le secteur d'Arthon, le relai propose le jeudi matin des temps d'activités collectives pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. Ces animations se déroulent dans les accueils périscolaires. Celles de Chauvé ont lieu le 2^e jeudi du mois hors vacances scolaires et est également ouverte aux parents usagers du Relais.

En 2016, de nouvelles activités se sont mises en place, ouvertes à toutes les assistantes maternelles de la Communauté de Communes de Pornic :

- Une activité à Préfailles, autour de la motricité libre
- Une activité à Pornic, autour du livre

Contacts : RAM de la Communauté de Communes de Pornic

2 rue du Docteur Ange Guépin - ZAC de la Chaussée - 44215 PORNIC CEDEX

Port. : 06 60 25 74 50 / Tél. : 02 51 74 07 16 - www.ccpornic.fr - courriel : ipetit@ccpornic.fr

Multi Mouv'

Afin de satisfaire le plus grand nombre tout en gardant un effectif limité par séance, et ce dans un objectif de qualité et d'écoute des besoins de chacun, un cours de « Pilates » supplémentaire est proposé à la rentrée de janvier 2017.

La méthode Pilates permet de renforcer les muscles profonds, particulièrement abdominaux, d'améliorer sa posture, de gagner en souplesse et mieux connaître son corps. Ainsi, quel que soit votre âge, votre condition physique, que vous soyez « débutant » ou non, femme enceinte, ou senior, très tonique ou fragilisé... il y a un cours qui vous est adapté.

Pour tout renseignement complémentaire en vue d'un premier cours d'essai gratuit :

contactez l'Association MULTI'MOUV - multimouv@gmail.com - Tél. 06 17 52 98 85 ou 06 63 68 21 67

Cotisation 110 € pour le reste de la saison, payable éventuellement en deux fois.



Les associations

Association de Défense des Caravaniers et de l'habitat léger sur terrains privés de La Bernerie, Les Moutiers et ses environs.

L'Assemblée Générale de Défense des Caravaniers de La Bernerie et des Moutiers s'est tenue le 9 juillet 2016, elle a décidé de reconduire le CA 2015.

Composition du CA :

Président : Gontier Gilbert, Secrétaire : Dugast Alain, Trésorier : Turmel Yvonnick, les Membres sont : Couffin Jean-Claude, Etourneau Jean, Métriau Pierre, Guilbaud Catherine et Christian.

Le CA informe ses adhérents et sympathisants qu'une démarche a été faite auprès de M. Bahuaud, responsable de la Communauté des Communes de Pornic, afin que les ordures ménagères soient facturées à la parcelle et non à l'installation.

46 rue du Pont de Terre - 44760 La Bernerie en Retz - 02 40 64 38 77



M. Gontier, président de l'association et M. Dupoué, Maire de la commune.

Comptez les oiseaux de votre jardin !

Vous disposez d'un jardin ou habitez près d'un parc et vous souhaitez découvrir les oiseaux, l'opération « Comptage des oiseaux des jardins » organisée depuis 5 ans en Loire-Atlantique par l'association Bretagne Vivante est faite pour vous !

Quand aura lieu le comptage ?

Les 28 et 29 janvier 2017

Comment ?

Durant une heure, comptez tous les oiseaux à partir d'un point fixe, dans votre jardin ou dans un autre lieu (parc...) et notez vos observations puis transmettez-nous vos données en ligne sur notre site internet, par mail ou par courrier.

L'objectif ?

Cette opération se veut à la fois un outil de sensibilisation et d'information sur les oiseaux les plus communs. Elle constitue également un outil de connaissance sur l'évolution des populations de ces espèces qui connaissent, pour certaines, de dramatiques chutes d'effectifs depuis quelques années.

Comment faire si on ne s'y connaît pas ?

Afin de vous aider dans l'identification des oiseaux, des guides d'identification, des vidéos sont à votre disposition sur notre site internet : www.bretagne-vivante.org

Une journée « comptage » spécialement pour les écoles, collèges et lycées : le vendredi 27 janvier.

Pour plus d'informations, contactez-nous à : Bretagne Vivante, Tél. : 02 40 50 13 44, nantes@bretagne-vivante.org

Logo du Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor (G.E.O.C.A.) et logo de Bretagne Vivante (Une voix pour la nature).

COMPTAGE DES OISEAUX DES JARDINS

en Bretagne
22, 29, 35, 44 et 56
le week-end
des 28 et 29 janvier 2017

Logos partenaires : PARADIS DE SEINE, Ile de Vie, Nantes, Nantes Métropole, Cezam, AGR pour la Bretagne.

Les associations

A.L.D.C : École de danse



Cours de danse à La Bernerie - Rock ou Tango, choisissez votre cours.

Des cours de danse supplémentaires s'ouvrent en janvier.

Qui peut nous rejoindre pour y participer ? Toutes les personnes, seules ou accompagnées souhaitant démarrer l'année du bon pied... pour apprendre ou se perfectionner.

Ces cours sont intergénérationnels et en fonction de votre savoir-faire actuel. Les professeurs vous orienteront vers le niveau vous correspondant le mieux.

Ces cours vous apporteront de bons résultats car les professeurs pédagogues de renom savent vous donner la motivation et un résultat certain dans un laps de temps satisfaisant.



Que vous aimiez les danses de salon, le tango argentin ou le rock, vous trouverez votre place au sein de l'association dans une ambiance conviviale.

Les séances ont lieu, suivant les thèmes et les niveaux, les mardis et mercredis à 19 h 15 et 20 h 30.

Pour ceux qui préfèrent les stages plutôt que les cours réguliers, des stages CHACHA et FOX-TROT sont programmés en janvier le samedi de 10 h 00 à 12 h 30 suivis d'une auberge espagnole permettant de pratiquer, sur place, les danses apprises (dates sur notre site).

Site internet : www.pierredurock.net - Contact : 06 69 57 55 18

La Mission Locale du Pays de Retz et 8 agences d'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes dans le Pays de Retz



De gauche à droite :

J. DAVID (Directeur Mission Locale) - A. AIDING (Présidente Mission Locale) - R. BERNIER (agence Synergie) - C. DELAUNAY-HUMEAU (Mission Locale) - G. CHAILLOUX (agence Start People) - S. THERET (Mission Locale) - P. RIHET (agence Adecco) - G. DESRAYAUD (Mission Locale) - E. GEAY (agence Start People) - A. LEFORT (agence Partnaire) - P. GUIGNARD (DIRECTE) - C. LALFER (agence Supplay) - A. TRAMANT (agence Supplay) - K. RAULT (agence Abalone) - C. DURAND (agence Man Power) - F. COTTE (FAF.TT)

Dans le cadre de la démarche « Mission Jeunes » portée par la branche du travail temporaire, la Mission Locale du Pays de Retz, le FAF.TT et les agences d'emploi **Abalone, Adecco, Interaction, Manpower, Partnaire, Start People, Supplay et Synergie** ont signé, le mardi 25 octobre 2016, des conventions de partenariats en faveur de l'emploi des jeunes et de la mise en œuvre de la nouvelle modalité d'accompagnement proposée par l'état :

- La « **GARANTIE JEUNES** » pour les 18-25 ans (<http://www.gouvernement.fr/action/la-garantie-jeunes>). Le but est de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes, non qualifiés, entrés dans ce dispositif « Garantie Jeunes ».

- **Trouver un emploi correspondant aux compétences des jeunes** : les professionnels des agences d'emploi réalisent des simulations d'entretien, informent sur les opportunités locales d'emploi et rencontrent les jeunes pour connaître leurs attentes et compétences afin de les positionner sur un poste correspondant à leurs aptitudes.

- **Former les jeunes pour répondre aux attentes des entreprises** : pour permettre aux jeunes d'acquérir les compétences attendues par les entreprises, ils pourront

aussi bénéficier des dispositifs de formation de droit commun ou spécifique à la branche du travail temporaire. Les services d'accompagnement socioprofessionnels du Fastt (aide au logement, mobilité, garde d'enfant, santé) pourront également être mobilisés pour faciliter l'entrée du jeune en mission.

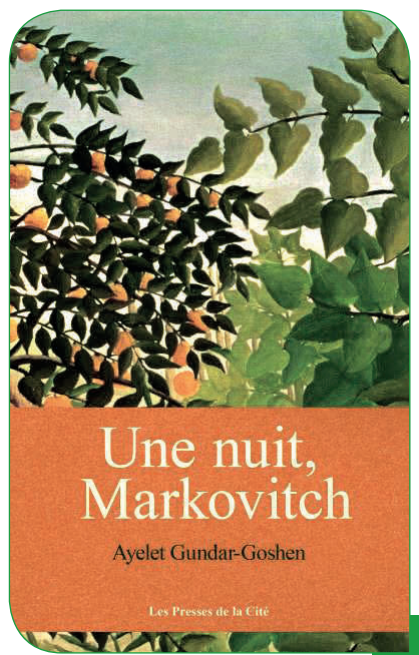
Contact : Mission Locale du Pays de Retz - Tél. : 02.40.02.38.45 - site : www.mlpayretz.com - mail : contact@mlpayretz.com

6 antennes de proximité (Legé, St Philbert de Grand Lieu, Ste Pazanne, Machecoul, Pornic, St Brévin les Pins).

Les associations

Biblioclub

« Une nuit, Markovitch » de Ayelet GUNDAR-GOSHEN



« Une nuit, Markovitch. Une seule et unique nuit, nous dormirons ensemble comme mari et femme. »

1939. Zeev Feinberg et Yaacov Markovitch quittent leur petit village de Palestine, direction l'Allemagne, où ils ont pour mission d'épouser de jeunes juives afin de les sauver des griffes des nazis.

De retour chez eux, ils leur redonneront leur liberté en divorçant. Mais si Zeev a bien l'intention de retrouver la femme qu'il aime et son enivrant parfum d'orange, Yaacov, lui, ne tient pas à laisser partir Bella, « la plus belle femme qu'il ait vue de sa vie ». Cette dernière est pourtant bien déterminée à se séparer de lui...

A travers le destin de personnages inoubliables, Ayelet Gundar-Goshen signe une fresque tout à tour drôle, tendre et déchirante, avec pour toile de fond la création de l'Etat d'Israël.

Une nuit, Markovitch, a été traduit en huit langues. Encensé par la critique dans tous les pays où il a été publié, il a également été couronné par le prix Sapir du premier roman en Israël.

Le Biblioclub est ouvert le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10 h 00 à 12 h 00.
Courriel : biblioclub-labernerie@sfr.fr

L'Amicale chasseurs

Les chenilles processionnaires de pins sont de plus en plus présentes dans notre région.

Leurs actions déclenchent des défoliations automnales et surtout printanières des pins. Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par nous-mêmes (tonte de la pelouse, en essayant de détruire une procession...) peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux et cela est dangereux.

Les chiffres de l'opération menée par les chasseurs, le **samedi 10 décembre**, sont :

1095 coups de fusil ; 316 de moins qu'en 2015 et 87 nids coupés au sécateur ; 120 nids de moins qu'en 2015.



Rigologie avec l'association Kairos

L'année 2017 arrive à grands pas, voici le calendrier des séances de rigologie® du 1^{er} trimestre 2017 :

19 janvier - 2 février - 2 mars et 16 mars 2017.

Lors de la dernière Assemblée Générale du 5 novembre 2016, à l'unanimité il a été décidé que toute personne bénéficiant des prestations de l'association serait adhérente à l'association pour 10 euros pour une année scolaire. Le tarif de la séance de rigologie® en 2017 sera de 8 euros pour 1 h 30.

Les séances régulières de rigologie® ont lieu le jeudi tous les quinze jours (hors vacances scolaires) à la salle Bellevue de La Bernerie-en-Retz.

Le rire est communicatif et contagieux, parlez-en à vos amis !

Calendrier sur le site internet : www.kairosmg.fr

Martine GOBIN-MAILLET

Rigologue® - Association Kairos MG

Contact : **06 83 03 80 34** ou **02 40 82 88 70**

Courriel : kairosmg1@orange.fr



Les infos pratiques

Nouveaux commerçants

Paysage

Le 1^{er} août dernier, après 14 ans d'expérience en tant que technicien du paysage, j'ouvre à La Bernerie-en-Retz une entreprise de paysage « **MODERN PAYSAGE** ».

J'ai souhaité créer ma propre entreprise, afin de mettre ma créativité et mon savoir-faire **au service des particuliers, entreprises et collectivités dans la création d'espaces verts et d'aménagements paysagers.**

Je propose un large éventail de prestations tel que réalisations d'**enrobés, surfaces pavés et carrelage, terrasse bois, toutes maçonneries paysagères, clôtures tous types, mur, portail avec motorisation, surface béton décor, massifs, gazon, terrassement, abattage, élagage, arrosage et entretien de jardins...**

Ayant été formé et conventionné à la pose de béton décor, je propose de **nombreux styles de béton tel que poreux, résine drainante** qui contribuent au respect de l'environnement, et des nouveautés tel que : **béton empreintes et agrégats sur faible épaisseur.**

Je conçois des aménagements global et durable dans le temps et je souhaite créer un vrai espace de vie et surtout propre à chacun.

N'hésitez pas à me contacter afin d'étudier ensemble votre projet.

Contact : Modern Paysage, Charteau romain au 06 76 09 42 77 ou par courriel à modernpaysage@orange.fr



Conseillère Partylite



Une senteur de notre enfance que l'on souhaite retrouver... Un moment de fête que l'on souhaite agréable par un parfum qui lui correspond... Un moment pour soi et pouvoir se détendre avec une fragrance que l'on souhaite... Et des accessoires un petit plus d'une décoration soignée... Offrir à quelqu'un ou tout simplement pour le plaisir du nez... Partylite peut combler ce souhait.... Une bougie de qualité et de magnifiques produits....

Je serais votre Conseillère pour vous aider à trouver votre signature parfumée... Je vous fais la promesse d'un produit de qualité et accompagné d'un moment convivial entouré(e) d'amis, de vous présenter ces produits et gagner des cadeaux...

Vous pouvez me contacter au **06 60 42 91 44** afin que je vous fasse profiter de beaucoup d'avantages et de senteurs uniques.

M^{lle} Marez Nancy

Centre Communal d'Actions Sociales

Epicierie Sociale

En partenariat avec la Banque Alimentaire de Loire-Atlantique, le CCAS offre une aide supplémentaire aux personnes en difficulté par le biais de colis alimentaires. Les bénéficiaires participent à hauteur de 10 % de la valeur marchande des produits. Les personnes qui peuvent y prétendre doivent être domiciliées sur notre commune. Les situations sont étudiées individuellement, par le Conseil d'Administration.

Une fois par an, les membres bénévoles du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration, les agents et les bénéficiaires qui le désirent participent à la collecte de la Banque Alimentaire. Nous remercions chacun pour son dévouement.

Cette année, lors de la collecte, 865 kg de produits secs ont été récoltés.

Allocation d'aide à la scolarité

Pour rappel, le dossier de demande d'aide pour l'allocation de soutien scolaire pour le 2^e trimestre est à retirer à la mairie à partir du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 janvier 2017. Chaque dossier doit être complété et retourné au CCAS avant le 31 janvier 2017.

Les infos pratiques

Le recensement citoyen obligatoire, c'est important

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^e mois suivant.



Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la mairie vous remet une attestation de recensement.

Attention :

Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué. Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. (Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie,...).

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non-inscription automatique sur les listes électorales.

Déchèterie des Merles

Les lundis et mercredis de 14 h 00 à 18 h 00

Les mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30

Les samedis de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h 00 à 18 h 00

Les déchets acceptés au Moulin de la Jarrie :

Tout venant / Métaux / Gravats - Inertes / Cartons / Verres / Batteries / Piles et accumulateurs / Déchets dangereux des ménages / Déchets verts / Bois / Huile de vidange / Huiles de friture / Journaux - revues / Bouteilles plastiques / Radiographies / Textiles.

Spécificités :

Matériel Electrique et l'électronique - Amiante - Ciment

Tous les apports de déchets des particuliers sont gratuits pour les habitants du territoire.

Les déchets interdits :

Les ordures ménagères / Les médicaments, déchets hospitaliers et déchets d'activités de soins / Les pneus / Les produits explosifs, inflammables ou radioactifs / Les produits toxiques ou dangereux, corrosifs ou instables / Les cadavres d'animaux.

Cette liste n'est pas limitative. L'exploitant ou la Communauté de Communes de Pornic peuvent refuser tout dépôt qui risquerait par sa nature ou ses dimensions de provoquer un risque particulier.

Interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre !

Une circulaire gouvernementale datée du 18 novembre 2011 interdit, depuis le 1^{er} janvier 2012, aux particuliers de brûler leurs déchets verts chez eux, à l'air libre, en raison d'émanations de gaz toxiques. Ils sont à déposer à la déchèterie aux horaires d'ouverture. Ces déchets sont transformés à l'Écocentre d'Arthon-en-Retz en compost et paillage.

Les déchets verts sont les éléments issus de la tonte de pelouses, taille de haies et d'arbustes, d'égavage, de débroussaillage et autres pratiques similaires.



Ven 6

Cigarettes et chocolat chaud 20 h 30

Sam 7

Sully 20 h 30

Dim 8

Cigarettes et chocolat chaud 20 h 30

Ven 13

Dalida (sortie nationale) 20 h 30

Sam 14

Demain tout commence 20 h 30

Dim 15

Dalida (sortie nationale) 20 h 30

Mar 17

« un après-midi au cinéma »
Demain tout commence 15 h 00
En collaboration avec le clic gérontologique
de Pornic et les salles de cinéma de Ste
Marie et St Michel
Tarif unique pour tous : 4 €

Ven 20

Le petit locataire 20 h 30

Sam 21

Mes trésors 20 h 30

Dim 22

Le petit locataire 20 h 30

Ven 27

Le cœur en braille 20 h 30

Sam 28

Père et fils thérapie 20 h 30

Dim 29

Le cœur en braille 20 h 30

**Vendredi 3 et dimanche 5 février
à 20 h 30 : Raid dingue
en sortie nationale**

**La salle de cinéma est climatisée
et équipée en numérique et 3D**

Tarifs :

Enfants - de 14 ans : 4 €
Enfants de 14 à 18 ans : 4,50 €
Adultes : 5,50 €
Abonnement 10 places + 1 gratuite
(5 maxi par séance) : 40 €

La Bernerie-en-Retz
Bulletin municipal d'informations.

Directeur de la publication : Thierry Dupoué
Crédit photos : Commission communication

Impression :
Imprimerie Nouvelle Pornic ★
Édité en 2200 exemplaires
*Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement,
avec des encres végétales.*



Mairie de La Bernerie

16 rue Georges Clemenceau - 44760 LA BERNERIE EN RETZ
Tél 02 40 82 70 56 - Fax 02 40 64 79 58
www.mairie-labernerie.fr



Mairie de La Bernerie-en-Retz
Courriel : contact@mairie-labernerie.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi
**de 8h30 à 12h15
et de 15h00 à 17h30**
Le samedi
de 9h30 à 12h00